



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

TGV

Question écrite n° 85297

Texte de la question

M. André Chassaigne attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le raccordement de l'Auvergne au réseau TGV. Sollicité par le conseil régional, le conseil économique et social régional (CESR) d'Auvergne a rendu un rapport et donné son avis sur les différents choix de raccordement de l'Auvergne au réseau TGV à l'horizon 2020. Clermont sera en effet avec Limoges la seule ville de plus de 100 000 habitants à n'être pas desservie par le réseau TGV. Face à cette triste réalité qui handicaperait durablement la région, et pour y remédier, il existe deux possibilités d'équipement : via Montchanin, en se raccordant à la ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Lyon, mais celle-ci sera en voie de saturation et les gains de temps seront limités, ou par une nouvelle LGV, transversale Alpes-Atlantique (TAA) : Lyon-Clermont-Ferrand-Limoges-Bordeaux. Cette dernière option est préconisée par le CESR et a été soutenue depuis par les principales collectivités territoriales de la région. En effet, elle permettrait un vrai désenclavement de l'Auvergne, mais aussi du Limousin, et constituerait un outil d'aménagement du territoire considérable à dimension européenne, avec des liens renforcés avec la péninsule Ibérique et les pays de l'est de l'Europe, via, par exemple, un tronçon Lyon-Milan. Cette proposition a été initiée puis portée par l'Association logistique transport ouest (ALTRO), qui regroupe un grand nombre de responsables institutionnels, d'élus ou de collectivités territoriales. Cependant, comme le CESR le suggère, il serait essentiel que l'ALTRO dispose des moyens nécessaires pour réaliser rapidement une étude de faisabilité de cet ambitieux projet novateur et structurant. Un projet de cette ampleur dépasse largement le cadre régional et nécessite des engagements importants au niveau de l'État et de l'Union européenne. Il serait incompréhensible qu'il ne le soit pas, tant les retombées seraient importantes, variées et durables. En conséquence, il lui demande comment il compte encourager l'étude puis le lancement de ce projet.

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85297

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2006, page 1195